

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ASSOCIATION FEDERATION DES ASSOCIATIONS BERNERIENNES**

Régie par la loi de 1901

RNA : W443001168 Siret : 791951916

Siège social :

**Mairie de la Bernerie
16 rue Georges Clémenceau
44760 La Bernerie en Retz**

Le 24 février 2025 à 18h, les membres de La Fédération des Associations se sont réunis, salle Magrès à La Bernerie en Retz, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille d'émargements, signée par les membres présents en leurs nom propre ou en tant que mandataire.

Membres inscrits : 36 Membres présents : 21

L'Assemblée Générale Ordinaire a débuté à 18h22 et elle était présidée par Lionel Mery, Président de l'Association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance Christian Bardou, membre du Conseil d'Administration. Gérard Baizeau a été désigné comme scrutateur.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément aux statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- 1°) Rapport moral et financier
- 2°) Approbation du budget de l'exercice
- 3°) Approbation du budget prévisionnel
- 4°) Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration et approbation nouvelle candidature.
- 5°) Montant de la cotisation
- 6°) Rapport location ou prêt du matériel
- 7°) Proposition d'achat de matériels en 2025
- 8)° Rapport du Forum

Les différents rapports, moral, financier, du matériel et du Forum ont fait l'objet d'une présentation en diaporama, complétée d'explications par les membres du Conseil d'Administration.

Rapports moral et financier, l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

Approbation du budget, l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

Approbation du budget prévisionnel, l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

Les membres du Conseil d'Administration ayant été élus, pour une période de 3 ans. Ils sont rééligibles, à la fin de chaque année, jusqu'à la fin de leur mandat.

L'Assemblée Générale renouvelle les membres du Conseil d'Administration :

Madame Annick DEROBERT
Madame Marie-Françoise DION
Monsieur Lionel MERY
Monsieur Gérard BAIZEAU
Monsieur Gilles GUILLOU
Monsieur Christian BARDOU
Monsieur Jean-Yves LAIGLE

Nouvel entrant

Monsieur Joël LAURENT

Cette résolution est acceptée à l'unanimité.

La cotisation pour les associations Adhérentes reste de 35 € pour l'année 2025. Elle comprend le prêt de matériel, même si plusieurs fois dans l'année et la participation au Forum.

Un chèque de caution de 500€ est demandé pour la location du matériel, il sera valable pour l'année en cours et sera restitué au début de l'année suivante.

Les Associations qui ne participent qu'au Forum, avec une participation de 10 €, sont également considérées comme adhérentes à la Fédération, elles ont le droit de vote à l'Assemblée Générale mais ne peuvent pas emprunter du matériel.

Les particuliers louent le matériel, au tarif établit par le Conseil d'Administration.

Une augmentation de la cotisation pour 2026 a été proposée à l'Assemblée Générale, elle passera à 40 €.

L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité.

Les responsables du matériel ont donné des explications sur les modalités de prêt et la gestion du matériel. Celles-ci, seront inscrites au Règlement intérieur.

Les propositions d'achats de matériel pour 2025 ont été acceptées par l'Assemblée générale à l'unanimité.

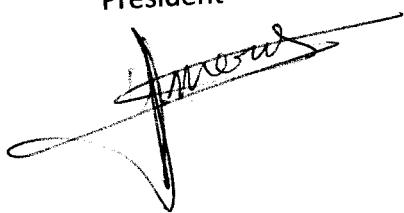
L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h15.

Il est dressé le présent Procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

La Bernerie en Retz, le 24 février 2025

MERY Lionel

Président



BARDOU Christian

Secrétaire

A handwritten signature consisting of several thick, diagonal, slanted strokes forming a stylized, abstract shape.